

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/2023



ID: 039-213900137-20230627-D\_14\_23-AU

## **DECISION 14/23**

Ville d'Arbois

Tél : 03 84 66 55 55 Mail : mairie@arbois.fr

www.arbois.fr

Objet : Réfection de voirie rue de la Bergère

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, délégant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réfection de la voirie rue de la Bergère

## **DECIDE**

D'attribuer les travaux à l'entreprise BONNEFOY 14, rue de l'industrie 25 660 SAONE pour un montant de 26 995 € HT

Arbois, le 27 Juin 2023

a Maire,

) || \

Valerie DEPIERRE